

## **COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2012 pour le PACTE MONDIAL**

### **Déclaration de soutien continu par le Président**

En signant en 2011, le pacte Mondial de l'ONU et en adhérant à l'Association Forum des Amis du Pacte Mondial en France, Convictions AM s'est engagée à respecter les dix principes du Pacte Mondial relatifs aux droits de l'homme, aux normes de travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Ces principes font partie des fondamentaux de la culture de notre société.

Nous les appliquons tous les jours dans notre façon de travailler pour nos clients, avec nos partenaires et nos prestataires.

De même nous favorisons la responsabilité sociétale de Convictions AM par rapport à son environnement.

En 2012, nous renouvelons notre engagement à suivre et promouvoir les dix principes du Pacte Mondial.

Philippe Delienne

Président

CONVICTIONS ASSET MANAGEMENT

Le 16 avril 2012

### **Principes relatifs aux droits de l'Homme :**

#### **-Evaluation :**

Les équipes de Convictions AM respectent les différentes lois, conventions et règlements en vigueur en France où nous exerçons principalement notre activité ou lors des déplacements de nos commerciaux à l'étranger.

#### **-Mise en œuvre :**

Nous veillons à ce que nos prestataires et partenaires respectent aussi les droits de l'Homme.

Nous soutenons financièrement une ONG et des associations caritatives qui aident des personnes fragiles : enfants ou malades

Nous prenons en compte les demandes de nos collaborateurs qui suggèrent des soutiens auprès d'associations.

**-Mesure des résultats :**

Depuis 2009 nous soutenons l'ONG Action Innocence, qui œuvre dans la prévention dans les écoles, collèges et lycées mais aussi auprès des parents d'élèves au sujet des dangers (pédophilie, *bashing*, pornographie, violence...) liés à un usage d'internet non contrôlé.

Depuis 2010, nous soutenons l'association Fight AIDS Monaco, qui a construit une Maison de vie à Carpentras dans le sud de la France pour accueillir des personnes porteuses du VIH et qui sont rejetées par leur entourage bien que non contagieuses.

En 2011, nous avons soutenu l'association Les Toiles Enchantées qui apporte le cinéma aux enfants malades alités dans les hôpitaux et une association italienne qui est venue en aide à la population de Gênes sinistrée par les inondations de l'automne.

En 2012, nous allons continuer d'aider d'autres associations qui œuvrent pour le respect de la dignité humaine.

## **Principes relatifs au droit du travail :**

**-Evaluation, politique et objectifs :**

Convictions AM respecte la liberté d'association et reconnaît la liberté de négociation collective.

Les salariés de Convictions AM peuvent tous devenir actionnaires de la structure de participations.

Convictions AM ne fait pas de discrimination à l'embauche.

**-Mise en œuvre :**

Une équipe de délégués du personnel a été élue en 2011.

Un représentant des salariés actionnaires participe aux conseils de gouvernance de la société.

**-Mesure des résultats :**

L'équipe des délégués est composée d'une déléguée et d'un suppléant. Ils rencontrent au moins une fois par mois la direction générale pour discuter des problématiques des salariés.

Tous les salariés sont ou ont vocation à devenir actionnaires de la structure de participations qui détient Convictions AM.

Ils sont informés régulièrement par la direction des principales évolutions financières du groupe.

Le personnel de Convictions AM est composé d'hommes et de femmes, de générations différentes (entre 24 et 64 ans), d'origines et de formations diverses.

## **Principes relatifs à l'environnement :**

### **-Evaluation, politique et objectifs :**

Dans le cadre du respect de notre environnement, nous faisons attention à un usage modéré des sources d'énergies (ex : électricité) et des matières premières (ex : eau, papier, aliments).

Nous privilégions les transports en commun pour le déplacement de nos collaborateurs

Nous avons pour principe de ne pas participer à l'inflation des prix sur les matières premières en sur-stockant.

### **-Mise en œuvre :**

Nous avons changé le système de climatisation de notre local informatique pour dépenser moins d'électricité et ne plus utiliser de l'eau pour refroidir l'air.

Nous avons fait installer des filtres anti chaleur sur les vitres extérieures pour réduire la chaleur de nos locaux en été.

Toutes les lampes et ordinateurs sont fermés lorsque les bureaux sont fermés.

Nous n'avons pas de voiture de fonction, l'usage de voiture personnelle n'est pas recommandé pour les rendez-vous professionnels et les cartes de transport en commun sont partiellement remboursées aux salariés.

Nous ne commandons que du papier recyclé.

Nous achetons des fruits bios que nous mettons à la disposition de nos invités et des salariés.

Nous n'investissons pas dans des placements spéculatifs sur les matières premières d'usage courant pour les hommes et les animaux domestiques.

### **-Mesure des résultats :**

Nous allons mettre en place un calcul des CO<sup>2</sup> consommés lors de nos trajets afin de connaître notre action pour la réduction d'émission de gaz à effet de serre.

## **Principes relatifs à la lutte contre corruption**

### **-Evaluation, Politique et objectifs :**

L'ensemble de notre activité est contrôlée en interne par la responsable de la conformité et du contrôle interne et en externe par nos autorités de marchés.

Nous appliquons à la lettre la réglementation européenne en termes de lutte contre la corruption, de conflits d'intérêt, de délits d'initiés, de passages d'ordres inappropriés et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

**-Mise en œuvre :**

Chaque salarié reçoit une formation annuelle sur la lutte contre le blanchiment d'argent et l'abus de marché et doit connaître les risques liés à son activité.

La personne en charge du contrôle interne est aussi correspondante de Tracfin (cellule des Douanes Françaises qui traque les malversations financières). Elle est habilitée à dénoncer des agissements illégaux à Tracfin.

**-Mesure des résultats :**

Les salariés et les dossiers des clients peuvent être contrôlés à tout moment par le RCCI. Ces contrôles font partie du plan de contrôle permanent annuel.